CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

COMMISSION INTERNATIONALE HUMANITAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES FAITS

L'Algérie brillement réélue

Page 08

SAISIE DE 19 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC



Arrestation de 17 narcotrafiquants

Page09

DÉTENTION ARBITRAIRE D'UN DIPLOMATE ALGÉRIEN EN FRANCE

Une dérive judiciaire aux relents politiques

Page 07



ILS TENTAIENT D'INTRODUIRE DU KIF TRAITÉ EN ALGÉRIE

Deux narcotrafiquants marocains neutralisés à Naâma

Page 09



MEETING DU RND À ORAN

Monder Bouden presse ses candidats d'aller à la rencontre des citoyens

Page 03

LOUISA HANOUNE

« Votez pour la liste du Parti des travailleurs et choisissez le changement vers le meilleur »

Page 03

DEPUIS ORAN

Bengrina appelle à un dialogue national après les élections

Page 04

N° 3754 Dimanche 22 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

CAMPAGNE ÉLECTORALE

La commune, pivot de la démocratie de proximité



R.M

À l'occasion du 16e jour de la campagne électorale pour les locales du 28 novembre, les responsables des partis politiques ont convergé vers un même constat : la commune, entité la plus proche des citoyens, doit être le socle de l'ancrage démocratique et le premier espace de prise en charge des aspirations et préoccupations quotidiennes. Tous ont appelé à faire des futures Assemblées populaires communales (APC) de véritables moteurs du développement local.

Depuis Mascara, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a expliqué que la vision de son parti consiste à faire des APC un outil efficient pour attirer les investissements, créer de la richesse et contribuer au développement local, en consolidant leur rôle économique et en en faisant des espaces propices aux initiatives de développement.

Depuis Guelma, Youcef Aouchiche (FFS) a plaidé pour l'élargissement des prérogatives des élus, afin de leur permettre de concrétiser des projets adaptés aux capacités et aux atouts de chaque région. Il a souligné que sa formation repose sur le principe de « considérer le citoyen comme un partenaire dans la gestion des affaires publiques », en l'incluant dans les décisions locales liées à sa vie quotidienne.

Pour sa part, le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, a affirmé, depuis Médéa, que la commune constitue « la pierre angulaire de l'Etat et le socle fondamental sur lequel repose l'ancrage de la pratique démocratique ». Elle représente, selon lui, « l'entité la plus proche du citoyen, le premier espace dédié à la prise en charge de ses préoccupations et à la satisfaction de ses besoins quotidiens », précisant qu'« une gestion locale efficace a des retombées positives sur les habitants de la commune ».

Lors d'un meeting populaire à Oran, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani, a mis en avant la nécessité de « réviser les lois relatives à la wilaya et à la commune, et d'élargir les prérogatives des élus locaux », estimant que cette démarche vise à consacrer le concept de développement durable dans la gestion communale, garantissant ainsi une réponse adéquate aux aspirations et aux préoccupations des citoyens. Il a également exposé les grands axes de son programme pour la gestion des APC et des APW, axé sur « une vision globale et intégrée du développement, de la gestion locale et de la bonne gouvernance ».

Les responsables politiques ont souligné que la transformation des assemblées locales passe par l'élargissement des prérogatives des élus, une bonne gouvernance et l'implication des citoyens, tout en appelant à une large participation au scrutin.

À Aïn Témouchent, Fateh Boutbig (Front El Moustakbal) a plaidé pour une « nouvelle approche » faisant de la commune un levier de développement et un partenaire économique actif, les APW étant appelées à définir une stratégie de développement fondée sur les potentialités locales et les spécificités de chaque région, avec la participation de tous les acteurs de la société.

À Tlemcen, le président du Mouvement El Bina El Watani, Abdelkader Bengrina, a soutenu que « la prochaine étape exige un renforcement de la coordination et de la coopération entre les différentes formations politiques, dans l'intérêt général et pour contribuer à la poursuite du processus de développement », exhortant les citoyens « à participer massivement aux prochaines élections locales et à contribuer au choix de leurs représentants au sein des APC et APW ».

À Khenchela, Abdelkrim Benmbarek (FLN) a qualifié le prochain scrutin d'« opportunité pour les citoyens de contribuer au renforcement des institutions de l'Etat » et à l'amélioration des services publics, faisant des APC et APW « les rouages essentiels de l'Etat ». Il a indiqué que son parti a choisi ses candidats « sur la base de la compétence, l'intégrité, l'engagement et la capacité à servir le citoyen », visant des assemblées « proches des citoyens » et « capables de prendre des initiatives ». Il a appelé à « participer massivement » pour être « partenaires actifs de l'effort de construction de l'avenir de l'Algérie ».

Depuis Souk Ahras, Fatima Zohra Zerouati (TAJ) a appelé à élire des assemblées locales à la hauteur des aspirations des citoyens, capables de valoriser les ressources locales à travers des projets adaptés à chaque région, afin de créer des richesses et des emplois. Elle a souligné que la wilaya « regorge d'atouts économiques, touristiques et agricoles importants », ce qui exige « un saut qualitatif » dans la performance des élus, alliant compétence, initiative et responsabilité. Elle a renouvelé son appel à « participer massivement » au scrutin.

À Bouira, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a insisté sur l'importance de renforcer le rôle des APC et des APW dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, à travers « une gestion de proximité, fondée sur la responsabilité et la valorisation des potentialités économiques de chaque commune ».

À El Tarf, Ali Mouilhi (FJD) a indiqué que le programme de sa formation repose sur « une lecture réaliste des besoins des communes et des wilayas », couvrant les volets économique, sportif, éducatif et social afin d'améliorer les services publics et le cadre de vie. Il a assuré que les listes du parti réunissent « des compétences capables de relever le défi », issues de diverses spécialités et tranches d'âge, notamment des jeunes.

Dans le même esprit, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé, depuis la wilaya de Ksar El Boukhari, à l'élection d'assemblées locales fortes et efficaces, capables de renforcer les institutions de l'Etat et de répondre aux préoccupations des citoyens.

À Tizi-Ouzou, le président de Jil Jadid, Dr Lakhdar Amokrane, a affirmé lors d'un meeting à Illilten que sa formation place l'intérêt du citoyen au cœur de ses priorités, soulignant que les collectivités locales sont « un espace commun appartenant à tous les citoyens » et que le développement local ne peut se construire sans leur adhésion et leur implication. Il a exhorté ses candidats à « privilégier l'action plutôt que les slogans et le travail plutôt que les promesses », et invité les électeurs à s'impliquer activement pour être un « partenaire essentiel de la décision publique ».

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Oran prépare ses encadreurs aux opérations de vote

Fatima Benyekhlef

À huit jours des élections locales, l'ANIE a engagé un cycle de formation destiné aux responsables des centres et bureaux de vote. Quelque 30 933 encadreurs sont mobilisés à travers la wilaya pour assurer le bon déroulement du scrutin.

La préparation du scrutin du 28 novembre entre dans sa phase opérationnelle à Oran. La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a lancé, vendredi, un programme de formation à destination des encadreurs appelés à superviser les opérations électorales dans les différentes communes.

Organisées à la Grande Mosquée d'Oran Abdelhamid Ben Badis, ces sessions ont pour objectif d'uniformiser les procédures de travail et de renforcer la maîtrise des différentes étapes du scrutin. Il s'agit notamment de permettre aux responsables des centres et bureaux de vote d'assumer leurs missions dans le respect des dispositions réglementaires et organisationnelles en vigueur.

Selon Mokhtar Khamas, représentant du coordinateur de la délégation locale de l'ANIE, le programme pédagogique couvre l'ensemble du processus électoral, depuis l'ouverture des bureaux et l'accueil des électeurs jusqu'au dépouillement des bulletins et à l'établissement des procès-verbaux.

Des exercices de simulation sont également prévus afin de familiariser les participants avec les situations auxquelles ils pourraient être confrontés le jour du vote.

La première journée a réuni 500 encadreurs représentant six communes. L'opération se poursuivra samedi et dimanche pour concerner les personnels des vingt autres communes de la wilaya. Cette démarche intervient dans un contexte de mobilisation importante des moyens humains et logistiques nécessaires à la tenue des élections.

Pas moins de 30 933 encadreurs ont ainsi été mobilisés à l'échelle de la wilaya, pour assurer la gestion de 297 centres et 2 454 bureaux de vote. Un dispositif qui donne la mesure de l'ampleur de l'organisation mise en place pour ce rendez-vous électoral.

Sur le plan politique, la compétition concerne 126 listes candidates aux Assemblées populaires communales (APC), auxquelles s'ajoutent huit listes engagées pour le renouvellement de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La formation des personnels électoraux constitue ainsi l'un des derniers préparatifs organisationnels avant l'ouverture des bureaux de vote, le 28 novembre.

LOUISA HANOUNE

« Votez pour la liste du Parti des travailleurs et choisissez le changement vers le meilleur »



H. Nassira

La secrétaire générale du Parti des travailleurs a défendu les 45 engagements de sa liste APW, placés sous le signe de la reddition des comptes et d'une nouvelle pratique politique.

Depuis la salle omnisports de Mediouni, à Oran, Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), a appelé ce samedi les citoyens à accorder leur confiance à la liste de son parti pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW), plaidant pour un changement fondé sur une nouvelle pratique politique et le respect des engagements électoraux.

Au cœur de son intervention, les 45 engagements présentés par les candidats, avec pour mot d'ordre : « Contrôlez-nous et demandez-nous des comptes ». Un slogan que la responsable du PT a présenté comme l'expression d'une exigence démocratique, estimant que les citoyens sont pleinement en droit de juger leurs élus sur leurs réalisations concrètes. Elle a, dans ce sens, rappelé que son parti n'a jamais hésité à présenter ses bilans au sein des assemblées élues. Justifiant la participation du PT aux élections locales à Oran, Louisa Hanoune a insisté sur la nécessité de répondre aux préoccupations quotidiennes de la population, loin des promesses de circonstance. Elle a également plaidé pour une ouverture de la wilaya à la hauteur de son potentiel, afin qu'elle puisse retrouver son rôle de locomotive du développement, notamment dans les secteurs de l'industrie, de la pêche et de la culture. Rappelant la présence de son parti dans les assemblées locales oranaises depuis 2002, elle a appelé les militants et sympathisants à poursuivre la mobilisation pour obtenir le maximum de sièges et promouvoir une nouvelle manière d'exercer la politique.

Sur le plan international, la secrétaire générale du PT a évoqué les tensions dans la région du Sahel, dénonçant les réseaux qui alimentent le terrorisme, le trafic de drogue et les tentatives de déstabilisation. Elle a appelé à la solidarité nationale et à la constitution d'un front uni des Algériens, tout en plaidant pour le renforcement des capacités de défense et de résistance du pays face aux menaces extérieures.

MEETING DU RND À ORAN

Monder Bouden presse ses candidats d'aller à la rencontre des citoyens



Bakhta Bacha

À trois jours de la clôture de la campagne électorale, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) a appelé, samedi, ses candidats à intensifier le travail de terrain et à ne considérer aucune voix comme acquise. Lors d'un meeting à la salle El Maghreb (Le Régent), à Oran, il a surtout insisté sur la nécessité de présenter aux électeurs des réponses concrètes aux problèmes qui affectent leur quotidien.

Le temps des derniers arbitrages est engagé pour les candidats du RND. À Oran, où il a animé un meeting samedi, le secrétaire général du parti, Monder Bouden, a consacré l'essentiel de son intervention à la mobilisation des troupes dans la dernière ligne droite de la campagne des élections locales du 28 novembre. Son message est sans équivoque : les candidats doivent quitter les espaces de rassemblement pour aller au contact direct des citoyens et tenter de gagner leur confiance. « Il reste trois jours. Considérez cette rencontre comme une nouvelle occasion d'aller vers les citoyens », a-t-il lancé à ses candidats, les exhortant à ne ménager aucun effort jusqu'à la clôture de la campagne. Pour lui, la conquête des suffrages ne peut reposer uniquement sur les meetings et les prises de parole publiques. Elle exige une démarche de proximité, fondée sur l'écoute et la connaissance des préoccupations des habitants.

Mais cette présence sur le terrain ne saurait se réduire à une succession de promesses. Monder Bouden a particulièrement insisté sur le contenu des propositions à soumettre aux électeurs. Les candidats doivent, selon lui, maîtriser les difficultés propres à leurs communes et être en mesure d'avancer des solutions concrètes, susceptibles d'être mises en œuvre. « Il est facile d'énumérer les problèmes. Mais il faut avoir une vision et proposer des solutions réalisables », a-t-il fait valoir, rappelant ainsi que la responsabilité d'un élu local commence précisément là où s'arrête le simple constat des insuffisances.

« Aucune voix n'est acquise »

Le patron du RND a également mis en garde ses candidats contre les certitudes électorales, y compris celles qui pourraient naître de leur propre entourage. Pas question, a-t-il insisté, de considérer les voix des proches, des membres de la famille ou des connaissances comme automatiquement acquises. Il les a invités à engager un véritable travail de persuasion, en élargissant leur démarche à des citoyens de différentes sensibilités.

« Commencez par vos proches, votre famille, puis allez vers les citoyens. Demandez-leur de vous accorder leur confiance », a-t-il recommandé, en appelant les candidats à ne pas redouter le contact avec les électeurs.

Au-delà de l'échéance du 28 novembre, Monder Bouden a évoqué la responsabilité qui incombera aux futurs élus durant les cinq années de leur mandat. Il a assuré qu'il veillerait à ce que les assemblées locales dirigées par des élus du RND restent engagées auprès des populations, afin que les candidats puissent, au terme de leur mandat, revenir devant les citoyens sans avoir à rougir de leurs engagements.

Un message qui place la crédibilité des candidats et leur capacité à répondre aux attentes locales au centre de la dernière séquence de la campagne.

DEPUIS ORAN

Bengrina appelle à un dialogue national après les élections



H. Nassira

En meeting à Oran, le président du Mouvement El Bina a plaidé pour un rapprochement des forces politiques autour des enjeux stratégiques du pays. Il a également décliné les grandes orientations de son programme pour le développement de la wilaya, axées sur l'investissement, l'industrie et la valorisation des potentialités locales.

Le président du Mouvement El Bina El Watani, Abdelkader Bengrina, a appelé, samedi à Oran, à l'ouverture d'un dialogue national sous l'égide du président de la République, au lendemain des prochaines échéances électorales. Une démarche qu'il présente comme un moyen de consolider l'unité nationale, de préserver la stabilité du pays et de fédérer les forces politiques autour des intérêts supérieurs de l'Algérie. Lors d'un meeting populaire animé à la salle de cinéma El Maghreb, dans le cadre de la campagne des élections locales du 28 novembre 2026, le responsable politique a estimé que le renouvellement des assemblées populaires communales et de wilaya permettra de dégager une nouvelle configuration représentative de la scène politique, susceptible d'ouvrir la voie à une concertation nationale sur les grands défis du pays. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser les différentes sensibilités politiques autour des priorités nationales et d'accompagner les projets structurants engagés par l'État, notamment dans les secteurs ferroviaire, énergétique et industriel. Il a également souligné l'importance de préserver la cohésion entre le peuple, l'Armée nationale populaire et les institutions de l'État. Le slogan de son parti, « Ensemble, poursuivons la construction », traduit, selon lui, cette volonté de mobiliser notamment les énergies de la jeunesse au service de l'avenir du pays.

La drogue, une menace pour la jeunesse

Abordant la lutte contre les stupéfiants, Bengrina a appelé à intensifier les efforts pour tarir les sources d'approvisionnement et renforcer les structures de soins et de prise en charge des personnes dépendantes. Il a dénoncé ce qu'il a qualifié d'agissements du « mauvais voisin », en désignant le régime marocain, qu'il accuse de chercher à déstabiliser l'Algérie en inondant son territoire et les pays de la région de drogues. Réaffirmant son soutien à l'approche du président de la République en matière de défense de la sécurité nationale, il a plaidé pour des opérations préventives ciblant les réseaux à la source. Évoquant les critiques de certains médias marocains à l'égard de cette démarche, il y voit une reconnaissance de l'ampleur du phénomène. Rappelant le caractère pacifique de l'Algérie, il a également évoqué les recettes générées pendant plusieurs décennies par le transit du gaz algérien à destination du Maroc, estimées à quelque 200 millions d'euros. « Nous ne faisons ni reproches ni agressions, mais nous défendons notre honneur, chaque parcelle de notre territoire et la force de notre jeunesse », a-t-il affirmé.

«Oran est entre vos mains, son avenir est votre responsabilité»

Sur le plan électoral, Bengrina a appelé les citoyens à mesurer l'importance de leur choix, invitant les électeurs à soutenir les listes de son parti, engagées dans 14 communes de la wilaya ainsi qu'aux élections de l'Assemblée populaire de wilaya.

Il a rappelé l'expérience de sa formation dans la gestion de cinq communes et de l'APW lors des précédents mandats. Il a également mis en avant la composition de ses listes, précisant que les femmes représentent 50 % des candidats et qu'une personne aux besoins spécifiques figure parmi les postulants. « Oran est une responsabilité entre vos mains et son avenir relève de votre engagement », a-t-il lancé à l'assistance.

Estimant que la wilaya dispose d'atouts humains, naturels et économiques considérables, il a plaidé pour une meilleure exploitation de ses potentialités afin de conforter son statut de pôle méditerranéen. Il a, dans ce sens, insisté sur la coordination entre élus, administration et société civile, ainsi que sur le renforcement des mécanismes de contrôle pour prévenir la corruption et les dérives de gestion.

Investissement et industrie au cœur des priorités

Présentant les grandes lignes de son programme, le président du Mouvement El Bina a défendu une stratégie destinée à renforcer les vocations économique, industrielle, touristique et culturelle d'Oran. La promotion de l'investissement productif, le développement des infrastructures et la création d'emplois en constituent les principaux leviers. Il a notamment souligné le rôle de projets structurants comme Gara Djebilet dans le développement des industries de transformation, tout en plaidant pour la promotion de l'agroalimentaire afin de réduire la facture des importations et de consolider la production nationale. Le programme prévoit également de faire d'Oran un pôle de développement et d'exportation, à travers la valorisation de l'agriculture, de la pêche, du tourisme urbain et des industries de transformation. Bengrina a appelé à améliorer l'accompagnement des investisseurs et à lever les contraintes administratives et bureaucratiques entravant la concrétisation des projets. La valorisation des déchets, l'extension des espaces verts, la protection des biens publics et le développement de conteneurs intelligents figurent aussi parmi les propositions avancées. Le responsable politique a enfin insisté sur la modernisation des services communaux, l'extension du tramway, le développement du transport urbain et le recours à l'énergie solaire, tout en soulignant la nécessité de préserver les infrastructures stratégiques, notamment les stations de dessalement. Pour Bengrina, les assemblées élues doivent dépasser la gestion quotidienne des collectivités pour devenir de véritables acteurs du développement, capables d'accompagner l'investissement, d'améliorer les services publics et de répondre concrètement aux préoccupations des citoyens.

FATAH BOUTBIG DEPUIS ORAN

«On ne peut bâtir un État fort avec des communes faibles et fermées sur elles-mêmes»

H. Nassira

Le président du Front El Moustakbal plaide pour une nouvelle conception de la gestion locale, fondée sur l'initiative, l'investissement et la création de richesses. Il appelle à rompre avec les communes qui se contentent de consommer leurs budgets, sans exploiter leur potentiel économique.

« On ne peut bâtir un État fort avec des communes faibles et repliées sur elles-mêmes, au point de creuser le fossé avec le citoyen. »

C'est en ces termes que Fatah Boutbig, président du Front El Moustakbal, a résumé sa vision de la gouvernance locale, lors d'un meeting populaire animé à Oran. Il a plaidé pour une rupture avec le mode de gestion traditionnel, où les assemblées communales se limitent à administrer les affaires courantes et à attendre les programmes sectoriels décidés par le gouvernement.

Pour le responsable politique, les élus locaux doivent désormais dépasser la simple gestion administrative, qui relève des prérogatives de l'administration, pour devenir de véritables acteurs du développement, capables d'initier des projets, d'attirer les investissements et de créer de la richesse. Il estime qu'aucune assemblée élue ne peut se soustraire à cette responsabilité, qui suppose initiative, créativité et engagement au service des citoyens.

La proximité comme principe de gouvernance

Le Front El Moustakbal ambitionne de faire des 26 communes de la wilaya d'Oran des espaces dynamiques et productifs. À ce titre, Boutbig a insisté sur la nécessité d'instaurer une politique permanente de proximité, notamment à travers l'ouverture des portes des assemblées communales aux citoyens, au-delà des seules périodes électorales.

Il a également préconisé des rencontres régulières avec les associations, l'accueil des habitants et l'écoute de leurs préoccupations afin de mieux définir les priorités et d'associer la population à l'élaboration des projets locaux. Parmi les engagements avancés figurent l'amélioration de la propreté urbaine, de l'éclairage public et de l'état des routes, l'aménagement des quartiers, ainsi que le suivi des besoins des établissements scolaires et le renforcement du transport scolaire.



Valoriser le patrimoine communal et rendre des comptes

Sur le plan économique, le président du parti a défendu le passage d'une commune consommatrice de crédits à une collectivité créatrice de richesses. Cette ambition passe, selon lui, par un inventaire exhaustif du patrimoine communal, sa valorisation, l'élargissement des ressources financières locales et l'accompagnement des investisseurs et porteurs de projets. Estimant qu'Oran dispose d'atouts économiques, sociaux et historiques considérables, il considère que ses 26 communes peuvent devenir des modèles de développement local, à condition de mieux exploiter leurs potentialités. Enfin, Boutbig a appelé à institutionnaliser la transparence et la reddition des comptes, à travers la publication d'un bilan semestriel détaillant les projets réalisés ou en cours, leur taux d'avancement, leurs coûts et leurs délais d'exécution. Une exigence qu'il présente comme un droit du citoyen à l'information et un moyen de suivre concrètement l'action de ses élus.

CANDIDAT DE TAJ À L'APW D'ORAN

Benarmas Mohamed mise sur son expérience dans la gestion locale



H. Nassira

Fort de vingt années d'expérience dans l'administration territoriale et d'un parcours marqué par son engagement dans le mouvement sportif, Benarmas Mohamed, candidat à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran sur la liste du Rassemblement de l'espoir de l'Algérie (Taj), numéro 10, à la 28e position, ambitionne de mettre son expérience au service du développement local et des préoccupations des citoyens. Agent administratif au sein de l'administration territoriale, titulaire d'un diplôme délivré par l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales, le candidat connaît les rouages de la gestion locale. À Sidi Chahmi, il s'est également illustré dans le domaine sportif, en assurant pendant trois mandats les fonctions d'entraîneur et de président d'un club de handball. Sous son encadrement, le club a remporté à deux reprises la Coupe d'Algérie dans la catégorie des minimes. Il a également contribué à la création de la section seniors, qui a progressivement accédé de la division régionale à l'Excellence B. Cet engagement dans la formation et l'encadrement des jeunes constitue l'un des axes de son parcours. Il entend désormais élargir cette contribution en plaidant pour le développement des infrastructures sportives et la réalisation de projets destinés à la jeunesse. À travers sa candidature, Benarmas Mohamed dit vouloir prendre part à la gestion des affaires de la wilaya, faire entendre les préoccupations des habitants et défendre des projets répondant aux besoins des différentes communes. Son ambition est de voir Oran renforcer son attractivité touristique, économique, industrielle et culturelle, notamment par la promotion des investissements créateurs de richesse.

Les inondations de Sidi Chahmi au cœur des préoccupations

Parmi les dossiers qu'il compte porter au sein de l'APW figure la recherche d'une solution durable aux inondations qui affectent Sidi Chahmi depuis plusieurs décennies. Il préconise également la création d'un nouveau pôle urbain pour contribuer à desserrer la pression sur le logement, le renforcement du transport terrestre ainsi que l'amélioration de la propreté urbaine et de la protection de l'environnement.

La création d'emplois et la lutte contre le chômage constituent d'autres priorités de son programme, à travers l'encouragement de l'investissement et l'accompagnement des projets économiques. Le candidat plaide aussi pour la réalisation d'infrastructures sportives de proximité et de nouveaux établissements scolaires, en fonction des besoins recensés dans les communes. « Ma candidature s'inscrit dans une volonté de participer à la gestion des affaires locales, de servir l'intérêt général et de contribuer au développement de la wilaya d'Oran », affirme-t-il. Il appelle enfin les électeurs à accorder leur confiance à la liste Taj, assurant vouloir défendre leurs préoccupations avec engagement et responsabilité.

CANDIDATE DU FRONT EL MOUSTAKBEL À BENI MESTER

Noria Ghellai prône le renouveau communal et une gestion de proximité



O.DEGUI

Noria Ghellai est candidate aux élections locales du 28 novembre 2026 sur la liste du Front de l'avenir (El Moustakbel) dans la commune de Beni Mester, wilaya de Tlemcen. Elle se présente avec « un profond sens des responsabilités et un attachement viscéral » à sa commune, portée par une ambition claire : « apporter une touche nouvelle et ouvrir une nouvelle ère pour notre commune ». Son objectif est de dynamiser la gestion locale, de répondre aux aspirations légitimes de la population et de porter la voix des jeunes, des femmes et de toutes les catégories sociales, pour « une commune plus forte, unie et solidaire ».

Femme de terrain et de dialogue, elle se dit « à l'écoute de tout le monde », au-delà des appartenances : « Je considère que je suis le citoyen de chacun de tous les villages de notre commune : les préoccupations de l'un sont celles de tous. » Elle revendique un engagement « totalement désintéressé, loin des calculs étroits », fondé sur la compétence et la bonne gouvernance. Ses priorités incluent la protection des droits de l'enfant et la garantie d'un environnement sûr, mais aussi le quotidien des habitants : propreté de la commune et des villages, éclairage public, entretien des écoles et des routes communales, gestion de l'eau, état civil et écoute des comités de village. « Mon unique boussole est l'intérêt général et le développement de notre région », affirme-t-elle, pragmatique : « J'ai une bague magique pour donner des promesses imaginaires, mais je connais bien la situation de notre commune. » Pour elle, « le vrai pouvoir d'un maire, c'est le quotidien ». Elle conclut par un appel : « Pour réussir ce pari et concrétiser cette vision d'avenir, j'ai besoin de votre soutien, de votre confiance et de votre mobilisation. Ensemble, faisons gagner la voix de la sagesse, de l'unité et du renouveau. »

CANDIDAT DU FLN À L'APC DE BIR EL DJIR

Hussein Bekouche mise sur les compétences des jeunes pour dynamiser la gestion locale

Habib Benaouda

Originaire de Belgaïd, Hussein Bekouche, 34 ans, se lance dans la course aux élections locales sur la liste du Front de libération nationale (FLN), numéro 01, à Bir El Djir.

Cadre au sein de la compagnie d'assurances Trust à Oran et diplômé en sciences politiques et relations internationales de l'Université d'Oran, il entend mettre son expérience professionnelle et ses acquis universitaires au service de la collectivité.

Sa candidature traduit une volonté de prendre part à la gestion des affaires locales et de contribuer à une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens. Sa formation universitaire lui a permis d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement des institutions et les mécanismes de gestion publique, autant de repères qu'il ambitionne de mobiliser dans l'exercice d'un éventuel mandat électif.

Dans une commune confrontée à une expansion urbaine et démographique soutenue, les défis ne manquent pas.

Amélioration des services publics, aménagement des quartiers et préservation du cadre de vie figurent parmi les enjeux auxquels les élus sont appelés à apporter des réponses concrètes.

Pour le jeune candidat, l'efficacité de l'action communale passe avant tout par l'écoute des habitants, la proximité et le suivi rigoureux de leurs doléances.

Son parcours dans le secteur des assurances constitue également un atout qu'il souhaite valoriser. Le contact régulier avec différentes catégories de la population lui a permis de se familiariser avec leurs attentes et leurs difficultés.

Une expérience qu'il entend prolonger dans l'action publique, en accordant une attention particulière à la qualité de l'accueil, à la communication avec les administrés et au respect des engagements.

Au-delà de la conquête d'un siège à l'Assemblée populaire communale, Hussein Bekouche entend faire de cette candidature une occasion de démontrer que les jeunes compétences peuvent prendre leur part dans la gestion locale.

Il mise sur le travail collectif, la proposition de solutions et le suivi des dossiers, plutôt que sur des promesses de circonstance.

Sous la bannière du FLN, le candidat, inscrit sous le numéro 50, ambitionne ainsi de conjuguer formation académique et expérience de terrain pour contribuer au développement de Bir El Djir et à une gestion communale davantage tournée vers les attentes de ses habitants.



DÉTENTION ARBITRAIRE D'UN DIPLOMATE ALGÉRIEN EN FRANCE

Une dérive judiciaire aux relents politiques

R. N



La détention arbitraire de l'agent consulaire algérien Smaïl R. en France depuis 19 mois ne peut être expliquée désormais que par le mépris par les autorités françaises à l'égard du droit international et de leurs propres obligations, a souligné samedi le journal El Moudjahid, dénonçant une dérive judiciaire aux relents politiques.

Dans un article intitulé "La France foule au pied le droit international en séquestrant un agent consulaire durant 19 mois : l'inconséquence diplomatique de Paris", le quotidien El Moudjahid, après avoir rappelé la manière "cavalière" de son arrestation en pleine rue le 8 avril 2025, a noté que cette façon de procéder est déjà révélatrice d'un mépris affiché pour le statut de l'intéressé et les usages qui régissent les relations consulaires" et en dit long sur "la conception que se fait la France du respect de ses engagements internationaux".

Faisant observer que cette question n'est pas une affaire ordinaire, car il s'agit d'un représentant de l'Etat algérien, en exercice sur le territoire français, dont le statut est encadré par des conventions internationales, il a noté que "La France, qui se présente volontiers en défenseur du droit international, se retrouve, aujourd'hui, confrontée à une affaire qui met directement en question le respect de ses propres obligations".

Si l'interpellation et la prolongation de la détention de l'agent algérien à l'époque du ministre français de Intérieur, Bruno Retailleau, "ce malade haineux de l'Algérie", pouvaient être expliquées, après le départ de ce dernier, "il n'y a désormais qu'une seule explication : Paris s'enfonce dans une logique d'escalade profondément hostile. Sinon comment décrypter le message de la justice française qui a injustement décidé de prolonger la détention de Smaïl R", relève El Moudjahid.

"Cette dérive judiciaire aux relents politiques place la France dans une posture dangereuse qui fragilise non seulement sa relation avec Alger, mais aussi sa crédibilité sur la scène internationale", ajoute la même source. Pour El Moudjahid, "il est absurde de réclamer le respect des conventions internationales lorsqu'elles servent ses intérêts et en minimiser les exigences lorsqu'elles concernent un ressortissant d'un pays avec lequel les relations sont tendues". Le journal rappelle, dans le même sillage, que le droit international "n'est pas un menu à la carte, mais il engage tous les Etats, sans exception et sans distinction", faisant remarquer que la prolongation de la détention (du diplomate algérien) pour une année supplémentaire "ne fait qu'éloigner davantage toute perspective d'apaisement entre l'Algérie et la France". C'est pourquoi, "il est temps de sortir de cette impasse et que la France doit entendre la demande d'Alger et trouver une issue à cette situation qui n'a que trop duré", mentionne El Moudjahid, tout en affirmant que "la libération de l'agent consulaire algérien doit désormais être une priorité". "Les relations entre deux pays ne peuvent durablement se construire sur le mépris des engagements internationaux, encore moins sur la détention prolongée d'un représentant consulaire. L'Algérie refuse tout traitement qui ne soit pas respectueux ou d'égal à égal", conclut le journal.

DIABÈTE

Seule la prévention permet d'éviter les complications

R. N

La prise en charge des personnes atteintes de diabète de type 2 et la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales ont été au centre d'une conférence scientifique organisée à Alger, avec la participation de médecins et de spécialistes qui ont abordé les différents aspects liés au traitement et à l'accompagnement des patients.

Organisée vendredi, cette rencontre scientifique s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Abdelhakim Boudis, représentant le ministre du secteur, en présence de Younes Bouarara, directeur général du groupe Saidal, organisateur du colloque, du directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Cherif Dali, et d'Ammar Tebaibia, président du comité d'experts pluridisciplinaire chargé d'émettre un avis sur la liste nationale des médicaments essentiels.

Dans une allocution du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, lue en son nom par M. Boudis, il a indiqué que le diabète de type 2 constitue l'un des principaux défis sanitaires actuels, compte tenu de la propagation croissante de cette maladie et des complications graves qu'elle peut entraîner, notamment au niveau du cœur, des artères et des reins. Il a relevé, à cet égard, la nécessité d'adopter une approche intégrée de sa prise en charge, fondée sur le dépistage précoce, le suivi médical régulier et la prévention des complications M. Kouidri a également souligné l'importance des dimensions pharmaceutique et économique dans les efforts de prévention et de prise en charge, considérées comme un investissement dans la santé du citoyen et dans la pérennité du système de santé, mettant en avant le rôle de l'industrie pharmaceutique dans le soutien à ces efforts, à travers la garantie de la disponibilité des traitements modernes et le renforcement de la production nationale.

Des efforts déployés par Saidal

Dans ce contexte, le ministre a salué les efforts déployés par le groupe Saidal visant à enrichir son portefeuille de produits avec des médicaments à valeur thérapeutique ajoutée.

Il a également rendu hommage aux compétences nationales parmi les chercheurs, pharmaciens et médecins, affirmant que l'investissement dans les expertises algériennes et la maîtrise des technologies modernes, selon les normes internationales, constituent un pilier essentiel pour consolider la souveraineté sanitaire nationale. La rencontre a été marquée par le lancement, par le groupe Saidal, d'un nouveau médicament destiné à la prise en charge des personnes atteintes de diabète de type 2 et à la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales, dans le cadre des efforts du groupe public visant à développer ses produits et à soutenir la production pharmaceutique nationale. A ce propos, le directeur général du groupe Saidal a indiqué que le lancement de ce nouveau médicament s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à développer ses capacités industrielles et technologiques et à investir dans des activités à forte valeur ajoutée, à l'instar de la biotechnologie, des peptides et des thérapies innovantes. Dans ce sillage, Saidal ambitionne de devenir une entreprise pharmaceutique plus diversifiée et davantage tournée vers l'innovation, tout en poursuivant sa mission fondamentale consistant à garantir la disponibilité de médicaments de qualité à des prix accessibles et à renforcer sa contribution à la souveraineté sanitaire nationale, a-t-il ajouté. M. Bouarara également souligné l'importance de renforcer le partenariat avec les professionnels de la santé à travers le dialogue scientifique et l'échange de connaissances, de permettre le développement de l'offre pharmaceutique et de mieux répondre aux attentes des patients. De son côté, Amar Tebaibia a expliqué que ce type de médicaments représente une avancée dans la prise en charge des diabétiques, grâce à une approche globale qui ne se limite pas au contrôle de la glycémie, mais vise également à protéger les organes vitaux, notamment les reins et le cœur, compte tenu des liens étroits entre les maladies métaboliques, cardiovasculaires et rénales.

AFFILIATION ET COUVERTURE SOCIALE

Une campagne de sensibilisation destinée aux médecins

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) lancera, à partir de dimanche, une campagne nationale de sensibilisation destinée aux médecins, portant sur l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi que sur les facilités mises en place en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale, a indiqué samedi un communiqué de la Caisse.

"En application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la couverture sociale, et dans le cadre de la poursuite des efforts de sensibilisation et d'information déployés par la CASNOS, la Caisse lance une campagne de sensibilisation au profit des médecins, du 22 au 30 novembre 2026", précise la même source. Placée sous le slogan "CASNOS... Nos médecins, votre sécurité est la garantie de votre avenir", cette campagne vise à "faire connaître aux médecins leurs différents droits et obligations en matière de sécurité sociale, à les sensibiliser à l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi qu'à mettre en avant les facilités et les mesures souples adoptées en matière de paiement des cotisations". Cette campagne constitue également "une occasion de présenter les différents services numériques mis à la disposition des affiliés de la CASNOS, notamment l'espace +Damancom+, accessible 24h/24, 7j/7", conclut le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Pour un renforcement de la contribution de la diaspora

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, samedi à Alger, le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, afin d'examiner les moyens de renforcer la contribution des compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger au développement de l'industrie pharmaceutique nationale, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du secrétaire général du Haut Conseil, le professeur Mostéfa Khiati, a été l'occasion occasion d'aborder la situation de l'industrie pharmaceutique et la dynamique que connaît le secteur, ainsi que d'examiner les mécanismes de tirer partie de l'expertise scientifique et technologique de la communauté algérienne établie à l'étranger pour accompagner son développement. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de mettre en place un groupe de travail conjoint, regroupant des représentants du ministère et du Haut Conseil, chargé d'identifier les domaines de coopération prioritaires et de les traduire en initiatives scientifiques, permettant de valoriser les compétences algériennes à l'étranger, de soutenir l'innovation et de renforcer le transfert de connaissances et de technologies. Cette démarche vise à contribuer au développement des capacités de l'industrie pharmaceutique nationale, notamment dans les domaines de la production et de l'exportation.

COOPÉRATION DANS LE SECTEUR ÉLECTRIQUE

L'Algérie prête à mettre son expertise au profit du Soudan

R. N



Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a examiné, samedi à Alger, avec une délégation soudanaise composée de présidents d'entreprises et de responsables d'organismes opérant dans le secteur, les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables, notamment à travers la mise à profit de l'expertise algérienne pour la réhabilitation des infrastructures électriques endommagées au Soudan, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue en présence du directeur général de la Société d'électricité du Soudan (SEHC), Abdallah Ahmed Mohamed Ali, a permis d'examiner les moyens de mobiliser les capacités techniques et humaines du groupe Sonelgaz pour contribuer au rétablissement des capacités du système électrique soudanais.

La partie soudanaise a exprimé sa volonté de renforcer la coopération avec l'Algérie, rappelant l'existence d'accords de coopération antérieurs entre les deux pays dans le domaine de l'électricité. Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de programmeur, dans les prochains jours, une réunion technique, par visioconférence, réunissant les responsables du groupe Sonelgaz et leurs homologues de la SEHC, en vue de diagnostiquer les besoins réels, de définir les priorités en matière de réhabilitation des installations et réseaux électriques endommagés et d'évaluer les possibilités d'accompagnement de la partie soudanaise.

Il a également été convenu d'organiser des rencontres entre les équipes techniques spécialisées des deux parties afin d'élaborer une feuille de route d'urgence définissant les étapes et les priorités de l'intervention, comprenant les opérations urgentes, la réhabilitation, la maintenance ainsi que la réparation des installations et équipements électriques endommagés.De son côté, M. Adjal a affirmé la disponibilité de l'Algérie à renforcer sa coopération avec le Soudan, soulignant qu'il s'attachera avec son homologue soudanais afin d'examiner la possibilité d'élaborer un projet d'accord intergouvernemental encadrant les opérations de coopération envisagées et définissant les domaines d'intervention du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment à travers le groupe Sonelgaz. Les domaines de coopération envisagés comprennent la réhabilitation des installations et infrastructures électriques, l'accompagnement technique, ainsi que la formation et la qualification des ressources humaines soudanaises, permettant le transfert de l'expertise algérienne et le renforcement des compétences locales en matière de gestion et d'exploitation des installations électriques.

Les membres de la délégation soudanaise ont salué la disponibilité de l'Algérie à accompagner leur pays dans ses efforts visant à rétablir son système électrique, exprimant leur appréciation des potentialités et de l'expertise dont dispose le secteur algérien de l'énergie et le groupe Sonelgaz, ainsi que de la profondeur des relations fraternelles et solidaires unissant les deux pays. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à renforcer sa coopération avec les pays africains et arabes et à mettre son expertise dans le domaine de l'énergie au profit des pays frères, tout en consolidant les partenariats fondés sur la coopération et la solidarité.

ÉDUCATION NATIONALE

Création des directions dans les nouvelles wilayas

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a présidé, samedi à Alger, une séance de travail avec les directeurs de l'éducation des wilayas nouvellement créées et celles des wilayas mères, consacrées au suivi et à l'accompagnement du processus de création des directions de l'éducation au niveau des nouvelles wilayas.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir plusieurs wilayas déléguées au rang de wilayas à part entière".

Cette séance "comprend des ateliers pratiques consacrés au suivi du transfert des prérogatives des directions de l'éducation des wilayas mères vers les nouvelles directions, ainsi qu'à la définition du cadre juridique, administratif et technique de cette opération", a ajouté M. Sadaoui.

Concernant le calendrier fixé pour l'achèvement de l'opération, le ministre a indiqué qu'il sera arrêté durant la période allant jusqu'au mois de décembre prochain, en prévision de l'entrée en service des nouvelles directions de l'éducation de manière autonome au début de l'année 2027.

Cette rencontre constitue "une occasion d'écouter les préoccupations des cadres administratifs des nouvelles wilayas, de recenser les insuffisances constatées et d'y remédier", ainsi que d'assurer "la formation des responsables aux aspects financiers et administratifs, à la gestion des ressources humaines, à l'établissement des listes statistiques des employés et à la répartition des enseignants et du personnel", at-il ajouté.

Dans ce sillage, le ministre a souligné "l'importance d'une coordination quotidienne et continue avec les différentes institutions de l'Etat, notamment les collectivités locales, les walis et les secteurs concernés, afin d'assurer la prise en charge des différents dossiers liés aux infrastructures, aux cantines scolaires et aux autres services pertinents du secteur de l'Education nationale". A noter que les directions de l'éducation concernent relèvent des nouvelles wilayas d'Aflou, de Barika, d'El Kantara, de Bir El Ater, d'El Aricha, de Ksar Chellala, d'Aïn Oussera, de Messaad, de Ksar El Boukhari, de Bou Saâda et d'El Abiodh Sidi Cheikh.

DJAMAA EL DJAZAÏR

Ouverture d'un Colloque sur l'architecture

La 7e édition du Colloque national sur l'architecture s'est ouverte samedi à Alger sous le thème "Une architecture à identité". Le Colloque est organisé parallèlement au Prix national du meilleur projet de fin d'études en architecture et urbanisme, à l'initiative de la Fondation El Medina pour les études et le développement, et en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar el Coran" de Djamaa El Djazaïr.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le recteur de Djamaa El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoune Al-Kacimi Al-Hoceini, a présenté l'expérience de cet édifice religieux et civilisationnel, qui constitue un modèle alliant mémoire architecturale et choix architecturaux contemporains. Il a également mis en avant les spécificités architecturales de Djamaa El Djazaïr, notamment son minaret, qui s'inspire de la tradition des minarets dans l'architecture islamique tout en intégrant des fonctions scientifiques, de recherche et muséales, ainsi que l'utilisation de la calligraphie arabe, des ornements et des proportions géométriques dans ses espaces. Le recteur a souligné que la portée la plus profonde de cette expérience réside dans l'articulation entre la structure architecturale et la mission civilisationnelle de Djamaa El Djazaïr, dont les fonctions dépassent le cadre du culte pour englober les domaines du savoir, de la recherche, de la culture, de la formation et du dialogue. S'agissant du concept d'identité architecturale, le recteur de Djamaa El-Djazaïr a expliqué que celle-ci ne se mesure pas à la simple évocation du passé dans les édifices, mais à la capacité d'établir un dialogue équilibré entre les différentes époques, permettant à chaque génération d'apporter sa propre empreinte au paysage urbain.

COMMISSION INTERNATIONALE HUMANITAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES FAITS

L'Algérie brillement réélue

L'Algérie a été réélue membre de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits (CIHEF), à l'issue d'un scrutin organisé vendredi à Berne, en Confédération suisse, dans le cadre de la réunion des Etats parties au Protocole additionnel 1 aux Conventions de Genève de 1949.

Ainsi, le candidat algérien, le professeur Rachid Belhadj a recueilli 61 voix sur les 70 Etats ayant pris part au scrutin, réalisant ainsi le score le plus élevé parmi l'ensemble des candidats. L'Algérie est, par ailleurs, le seul pays africain à avoir été réélu au sein de cette instance. Ce résultat témoigne de la confiance accordée à l'Algérie par les Etats parties et de la reconnaissance de son engagement constant en faveur du droit international humanitaire, de la protection des victimes des conflits armés et du respect des principes du droit international. Instituée par l'article 90 du Protocole additionnel 1 de 1977 aux Conventions de Genève de 1949, la CIHEF est un mécanisme international permanent chargé, notamment, d'enquêter sur les violations alléguées du droit international humanitaire et de contribuer au respect de ses dispositions. Composée de quinze membres élus pour un mandat de cinq ans, la Commission siège à Berne, en Suisse. Cette réélection vient consolider la présence de l'Algérie au sein des instances multilatérales et réaffirmer sa contribution aux efforts internationaux visant à renforcer la protection humanitaire et à promouvoir le respect du droit international.

JUSTICE

Le ministre lance la formation CAPA

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, ont coprésidé, samedi à la Faculté de droit de l'Université Alger 1, la cérémonie de lancement officiel de la formation destinée aux avocats stagiaires pour l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), au titre de la session 2026.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA), avec la participation d'avocats stagiaires inscrits à la Faculté de droit de l'Université Alger 1, à la Faculté de droit de l'Université Blida 2 et à la Faculté de droit de l'Université de Tizi Ouzou. La formation effective débutera dimanche à l'Ecole de formation des avocats ainsi qu'au niveau des 12 facultés de droit réparties à travers le territoire national.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ILS TENTAIENT D'INTRODUIRE DU KIF TRAITÉ EN ALGÉRIE

Deux narcotrafiquants marocains neutralisés à Naâma

R. N

Deux narcotrafiquants de nationalité marocaine ayant refusé d'obtempérer, ont été neutralisés vendredi près de la bande frontalière ouest, dans le Secteur militaire de Naâma (2e Région militaire), alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité de kif traité s'élevant à plus de 50 kilogrammes, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts consentis visant la sécurisation des frontières nationales et la lutte contre les barons de la contrebande et la criminalité organisée, un détachement des Garde-Frontières a neutralisé, hier, vendredi 20 novembre 2026, près de la bande frontalière ouest, dans le Secteur militaire de Naâma, en 2ème Région militaire, deux (02) narcotrafiquants de nationalité marocaine, qui ont refusé d'obtempérer, alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité de kif traité s'élevant à plus de 50 kilogrammes. L'identité de l'un des narcotrafiquants a été établie: il s'agit du dénommé Khelifi Laid, né à Oulad Sidi



Abdelhakem, Jerada (Maroc), selon la pièce d'identité trouvée en sa possession", précise la même source.

"Cette opération réaffirme la vigilance constante et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire déployées à travers l'ensemble du territoire national pour faire face à ces criminels, quel qu'en soit le prix, et à mettre en échec leurs viles tentatives visant à porter atteinte à l'intégrité de notre territoire national ainsi qu'à la sécurité et à la quiétude de ses citoyens", conclut le communiqué.

SAISIE DE 19 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC

Arrestation de 17 narcotrafiquants



Un réseau de narcotrafiquants composé de 17 éléments qui tentait d'introduire une quantité importante de kif traité en provenance du Maroc estimée à 19 quintaux, a été démantelé au cours de cette semaine par les services de la Sécurité de l'Armée en 2ème Région militaire, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à lutter et à resserrer l'étau sur les narcotrafiquants, et grâce à une coordination sécuritaire rigoureuse, les services de la Sécurité de l'Armée en 2è Région militaire ont démantelé, au cours de cette semaine, un réseau de narcotrafiquants qui tentait d'introduire une quantité importante de kif traité en provenance du Maroc, présumée à 19 quintaux. Cette opération a également permis l'arrestation de 17 "narcotrafiquants et la saisie de 50 véhicules utilitaires, 5 motocyclettes, 1 jet-ski, des téléphones portables ainsi qu'une somme d'argent estimée à 273 millions de centimes", précise la même source.

"Ces résultats qualitatifs sur le terrain viennent réaffirmer, encore une fois, la détermination et la résolution des unités de l'Armée nationale populaire à poursuivre avec fermeté la lutte contre toutes les formes de contrebande et de criminalité organisée", conclut le communiqué du MDN.

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Lancement de la 1e édition de "l'IFIDAS Women Forum"

La première édition de "l'IFIDAS Women Forum" a été lancée samedi à Alger sous le thème "La finance au féminin : bâtir, protéger, transformer".

Le Forum est organisé par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFIDAS), sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

A cette occasion, le président de l'IFIDAS, Ahmed Haftari, a souligné la nécessité de renforcer les passerelles entre l'université, les banques, les institutions financières, la Bourse et les porteurs de projets pour favoriser l'émergence d'initiatives innovantes.

Il a annoncé l'agrément, le 5 octobre dernier par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), du " Fonds universitaire pour l'innovation et les start-up ", premier Fonds commun de placement à risque (FCPR) universitaire destiné à financer les projets innovants et start-up issus de l'université par des prises de participation dans leur capital.

L'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFID), créé en 1982, compte 45 promotions et plus de 1.000 diplômés issus des secteurs de la finance, de la banque et de l'assurance, dont environ 640 femmes occupant des postes de chefs d'entreprise, cadres supérieurs, diplomates, enseignantes et formatrices, a rappelé M. Haftari.

La rencontre a également été marquée par l'intervention de la directrice des études à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), Chahinez Soumia Taleb, qui a insisté sur l'accompagnement des porteuses de projets en amont du financement à travers le mentorat, la maturation des idées et les incubateurs universitaires, ainsi que sur l'élaboration des plans d'affaires, l'évaluation de la viabilité et le suivi post-création.

Pour sa part, la directrice générale de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Amel Selmoune, a rappelé que le marché financier ne finançait pas les projets en phase de lancement, mais constitue un moyen complémentaire pour les entreprises matures disposant d'un modèle économique viable, l'ouverture du capital permettant d'améliorer leur gouvernance, leur visibilité auprès des investisseurs et leur accès aux avantages fiscaux. De son côté, Soumaya Slama Ben Ameur, membre du comité consultatif de l'Association des diplômés de l'IFID en Tunisie (ADIFID), a souligné que les banques sont aujourd'hui appelées à dépasser le simple octroi de crédits pour devenir des partenaires de développement, soulignant que la bancabilité du projet, un business plan solide et des mécanismes de garantie adaptés avant tout sur la seule disponible des ressources. La spécialiste de l'évaluation des politiques publiques, Rachida Habchi Hynda, a quant à elle mis l'accent sur l'importance des politiques publiques axées sur les résultats, appelant à renforcer la formation dans ce domaine afin de mesurer l'efficacité des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat féminin.

EDITO

L'Algérie lutte efficacement contre le poison venu du Maroc

Wassila. B

La lutte contre la drogue n'est pas une affaire de chiffres, c'est une affaire de vies. Vendredi 20 novembre 2026, dans le Secteur militaire de Naama, les Garde-frontières algériens ont neutralisé deux narcotrafiquants criminels marocains qui tentaient d'introduire plus de 50 kilogrammes de kif traité sur le territoire national et avaient refusé d'obtempérer. Quelques jours plus tôt, les services de sécurité de la 2e Région militaire démantelaient un réseau entier, saisissant 19 quintaux de cannabis, 50 véhicules utilitaires, un jet-ski, des motocyclettes et 273 millions de centimes. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard : ils sont la traduction concrète d'une vigilance constante et d'une détermination sans faille des unités de l'Armée nationale populaire déployées aux avant-postes de la souveraineté nationale.

Il faut mesurer la gravité de ce que ces hommes et ces femmes affrontent. Le Maroc demeure le principal point d'origine du cannabis et des stupéfiants qui transitent vers nos frontières. Ce n'est plus de la contrebande ordinaire, c'est une offensive organisée, un flux massif et continu qui vise délibérément la jeunesse algérienne. Le président Tebboune l'a qualifié sans détour de « véritable guerre déclarée », une agression ciblée contre le peuple et sa jeunesse, lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027. Il a même évoqué la possibilité d'intervenir directement à la source de fabrication de ces substances, dans le cadre du droit de légitime défense. Ces mots ne sont pas une surenchère rhétorique : ils disent la nature existentielle du combat engagé.

Face à cette menace, les services de sécurité et l'armée algérienne méritent la reconnaissance de la nation. Chaque interception, chaque réseau démantelé, chaque kilogramme de poison saisi est une victoire arrachée sur le terrain, souvent au péril de la vie des soldats. Les communiqués du ministère de la Défense nationale parlent de « résultats qualitatifs », mais derrière ces mots se cachent des nuits de veille, des filatures patientes, une coordination rigoureuse entre les régions militaires et les services de sécurité. Neutraliser deux trafiquants à Naama, c'est empêcher que 50 kilogrammes de kif n'atteignent nos quartiers ; démanteler un réseau à la frontière ouest, c'est assécher une filière qui corrompt et détruit. Cette vigilance constante, cette détermination à « faire face à ces criminels, quel qu'en soit le prix », comme l'a affirmé le MDN, sont l'expression la plus noble du devoir républicain.

La lutte contre la drogue doit aussi devenir un front intérieur, une mobilisation des familles, des écoles, des associations, des médias, pour protéger la jeunesse et briser les logiques de consommation comme de complicité. Saluer la lutte menée par nos forces de sécurité, c'est aussi comprendre que leur sacrifice exige de nous, citoyens, une responsabilité égale. L'Algérie ne cédera pas face au poison venu du Maroc : elle en a la volonté, elle en a les moyens, et elle en a désormais la preuve sur le terrain. À nos soldats, à nos garde-frontières: la nation vous doit son calme et sa dignité. Qu'ils en soient ici solennellement remerciés.

SANTÉ – PRÉVENTION DU DIABÈTE

La maison du diabète de Front de mer renforce son dispositif de suivi

Habib Benaouda

Dépistage précoce, éducation thérapeutique et accompagnement médical : la structure accueille des patients de différentes communes de la wilaya.

La prise en charge du diabète ne se limite pas au traitement médicamenteux. Elle repose également sur un suivi régulier, l'éducation thérapeutique et la prévention des complications. À Oran, la maison du diabète de la polyclinique Front de mer, relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Front de mer, intensifie ses activités dans ces différents domaines, en accueillant des patients issus de plusieurs communes de la wilaya.

Selon la médecin coordinatrice, Fatima Mehdani, la structure assure un accompagnement médical régulier, complété par des actions d'éducation thérapeutique destinées à aider les malades à mieux gérer leur pathologie, à contrôler leur glycémie et à prévenir les complications. L'adhésion au traitement et le respect des recommandations médicales constituent, à cet égard, des conditions essentielles à l'équilibre de leur état de santé.

Cette prise en charge est renforcée par la campagne nationale de sensibilisation menée durant tout le mois de novembre. Des équipes médicales et paramédicales sont mobilisées pour promouvoir le dépistage précoce et sensibiliser les citoyens aux facteurs de risque, notamment à travers une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'une activité physique. Le programme, arrêté par la direction de la santé et de la population d'Oran, se poursuivra jusqu'à la fin du mois. Une attention particulière est accordée au prédiabète, stade auquel une surveillance médicale et des changements dans les habitudes de vie peuvent encore prévenir l'installation de la maladie. Cette initiative, menée sous l'égide du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, met ainsi l'accent sur l'anticipation des risques et la nécessité de ne pas négliger les premiers signes d'alerte.

L'ampleur des efforts consentis apparaît également dans le bilan communiqué précédemment par la direction de la santé, faisant état de plus de 133 000 actes de suivi au profit des diabétiques, incluant l'accompagnement médical et psychologique ainsi que l'hospitalisation à domicile. Des équipes spécialisées interviennent notamment auprès des personnes âgées et des patients vulnérables.

La wilaya compte deux maisons du diabète, situées aux polycliniques Front de mer et Akid Lotfi. Elles ont accueilli près de 9 000 patients ayant bénéficié d'examens généraux et spécialisés ainsi que de prestations de suivi et de prise en charge.

RISQUES LIÉS AU GAZ

Sonelgaz offre un contrôle gratuit à domicile aux abonnés



S Hadjar

Face aux risques liés aux installations domestiques de gaz, Sonelgaz mise sur l'anticipation et invite les ménages à faire vérifier leurs équipements avant la période de forte consommation hivernale.

La sécurité des installations de gaz ne doit pas attendre les premiers signes de défaillance. C'est le message que la direction de distribution d'Es-Sénia entend faire passer à travers un rappel destiné aux abonnés, les invitant à profiter d'une prestation gratuite de contrôle de leurs réseaux intérieurs.

Une mesure préventive qui prend tout son sens à l'approche de l'hiver, période durant laquelle le recours au chauffage au gaz s'intensifie dans les habitations.

Plutôt que de limiter son action à la sensibilisation aux dangers d'une mauvaise utilisation de cette énergie, Sonelgaz met à la disposition des consommateurs un moyen concret de vérifier la sécurité de leurs installations.

Des équipes techniques spécialisées sont mobilisées pour intervenir au domicile des abonnés, à leur demande, afin d'examiner les réseaux intérieurs et de déceler d'éventuelles anomalies susceptibles de présenter un danger pour les occupants.

L'accès à cette prestation ne nécessite aucune démarche complexe.

Il suffit de composer le 3303, un numéro accessible gratuitement, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, pour solliciter l'intervention des services concernés ou obtenir des informations complémentaires.

Ce dispositif s'inscrit dans la campagne de prévention menée par les directions de distribution d'Oran et d'Es-Sénia, qui cherchent à réduire les accidents liés au gaz en agissant directement au niveau des foyers.

L'objectif est de promouvoir une démarche de vigilance permanente, notamment face aux risques que peuvent représenter des installations défectueuses ou insuffisamment contrôlées.

En renouvelant cet appel, Sonelgaz invite les abonnés à ne pas considérer la vérification des équipements comme une simple formalité, mais comme une précaution indispensable à la protection des familles. La prévention demeure, en effet, le premier rempart contre les accidents domestiques liés au gaz, dont les conséquences peuvent être dramatiques.

PRÉVENTION ROUTIÈRE À MERS EL-KÉBIR

La police sensibilise les automobilistes aux abords des établissements scolaires

Toufik K

La sécurité des élèves sur le chemin de l'école reste au centre des actions de prévention menées par les services de la sûreté de wilaya d'Oran. Les éléments de la sûreté urbaine de Mers El Kébir ont ainsi organisé une campagne de sensibilisation à la sécurité routière au niveau de l'artère principale de la commune, à proximité des établissements scolaires.

Cette opération a ciblé différentes catégories d'usagers de la route, notamment les conducteurs de véhicules touristiques, les transporteurs de voyageurs ainsi que les chauffeurs de camions de transport de marchandises. L'objectif est de rappeler les risques liés aux comportements dangereux au volant, particulièrement dans les zones fréquentées quotidiennement par les élèves. À cette occasion, les policiers ont insisté sur le respect du code de la route et la nécessité de bannir les excès de vitesse, les arrêts et dépassements dangereux ainsi que la conduite imprudente. Les conducteurs ont également été appelés à adopter une conduite responsable et à faire preuve d'une vigilance accrue aux abords des établissements scolaires, où la présence des enfants exige une attention particulière. À travers cette initiative de proximité, la sûreté de wilaya entend renforcer la culture de la prévention et responsabiliser les automobilistes face aux dangers de la circulation. L'opération s'inscrit dans le cadre du slogan « Ensemble, comprenons la loi, ensemble, protégeons les vies », qui place le respect des règles de circulation au cœur de la protection des usagers de la route.

REBOISEMENT ET PRÉVENTION DES INCENDIES

Le couvert végétal au cœur d'une initiative conjointe à Oued Tlélat

Sarah M

Une opération de plantation d'arbres a été menée au quartier El Mandar El Djamil, à Oued Tlélat, par les services forestiers en coordination avec la Gendarmerie nationale. Cette initiative intervient alors que la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt de 2026 se poursuit dans la wilaya. Le renforcement du couvert végétal et la préservation des espaces naturels continuent de mobiliser les services forestiers à travers la wilaya d'Oran. Dans cette dynamique, le secteur des forêts de Oued Tlélat a pris part à une opération de reboisement organisée au quartier El Mandar El Djamil, en coordination avec les services territorialement compétents de la Gendarmerie nationale. Cette action de proximité s'inscrit dans les efforts déployés pour étendre les espaces verts et promouvoir la plantation d'arbres, tout en sensibilisant les citoyens à la nécessité de préserver leur environnement. Elle traduit également l'importance de la coordination entre les différents services intervenant sur le terrain, autour d'un objectif commun : la protection du patrimoine naturel.

En parallèle de ces actions de reboisement, la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran rappelle que la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, au titre de l'année 2026, se poursuit.

Elle renouvelle, à ce propos, son appel à la vigilance et au sens des responsabilités des citoyens, mais également des visiteurs et usagers des espaces forestiers. Les comportements à risque restent particulièrement ciblés par les consignes de prévention. Il s'agit notamment de l'allumage de feux en milieu forestier, de l'utilisation de moyens de cuisson et de barbecue, du jet de mégots de cigarettes ou encore de l'abandon de matières inflammables susceptibles de provoquer un départ de feu. La Conservation des forêts insiste également sur le respect des dispositions prévues par les arrêtés de wilaya relatifs à la prévention des incendies. La préservation des espaces boisés ne saurait, en effet, relever de la seule intervention des services concernés, mais nécessite une vigilance permanente et une responsabilité partagée. Pour tout signalement lié à un risque d'incendie ou à un départ de feu, les citoyens sont invités à composer le numéro vert 1070.

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT 2026

De la recherche scientifique à la création d'entreprises, Oran 1 renforce l'accompagnement des étudiants



Meriem B

L'Université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella poursuit le déploiement de son programme consacré à la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2026, avec un accent particulier sur les passerelles entre le monde universitaire et le tissu économique.

Une rencontre organisée jeudi, à l'amphithéâtre principal de l'Institut de criminologie, au sein du complexe universitaire Pr Taleb Mourad Salim (IGMO), a permis de présenter aux étudiants les différents mécanismes d'accompagnement, de financement et de valorisation des projets innovants.

Initiée avec la participation des partenaires du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), cette rencontre a réuni des représentants d'organismes financiers et économiques ainsi que les responsables des structures d'appui à l'innovation et à la création d'entreprises de l'université. L'objectif était de donner aux étudiants une meilleure connaissance des dispositifs mobilisables pour transformer une idée en projet économiquement viable.

Les interventions ont notamment porté sur les missions du Bureau de liaison entre l'université et les entreprises (BLEU), ainsi que sur celles du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI). Les participants ont également été informés des formations et des prestations d'accompagnement proposées par le CDE aux porteurs de projets, particulièrement ceux dont les initiatives reposent sur des idées novatrices et des résultats de recherche scientifique.

Au-delà de la présentation de ces structures, les échanges ont abordé des questions déterminantes pour la concrétisation des projets : les mécanismes de financement, la protection de la propriété intellectuelle, le dépôt de brevets et la valorisation des résultats de la recherche. Les aspects liés à l'encadrement, à la couverture des risques et à la construction de partenariats avec les opérateurs économiques ont également été développés.

La rencontre a surtout donné lieu à un dialogue direct entre les étudiants et les représentants des différents organismes, permettant de répondre aux préoccupations des futurs entrepreneurs et de préciser les complémentarités entre les dispositifs d'accompagnement. Une approche qui vise à dépasser la simple sensibilisation à l'entrepreneuriat pour rapprocher davantage l'université des réalités du marché et faciliter l'émergence d'initiatives créatrices de valeur.

La clôture de cette rencontre a été marquée par la remise des attestations aux membres de la promotion ayant suivi leur formation au Centre de développement de l'entrepreneuriat, consacrant ainsi une nouvelle étape dans leur parcours de préparation à la création de projets.

USTO-MB – CLÔTURE DE LA SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

Hackathon, Protomarket et projets innovants au cœur de la manifestation

Bakhta B

La valorisation des initiatives innovantes et l'accompagnement des étudiants vers la création d'entreprises ont marqué la clôture, jeudi 19 novembre, de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf d'Oran (USTO-MB). Organisée du 17 au 19 novembre, cette manifestation a consacré trois journées à la promotion de la culture entrepreneuriale, avec une mobilisation de la communauté universitaire autour de la créativité, de l'innovation et de la concrétisation des projets.



Présidée par le recteur de l'université, le professeur émérite Ahmed Hamou, la journée de clôture a été ponctuée par plusieurs temps forts, dont une conférence scientifique animée par la docteure Nawel Fellah, enseignante-chercheuse à l'Université Paris-Saclay, au sein d'AgroParisTech, spécialiste du changement des comportements et du marketing social. Titulaire d'un doctorat en marketing de Sorbonne Université, l'intervenante a abordé les questions liées à l'entrepreneuriat et à la promotion de l'esprit d'initiative.

L'évaluation et la sélection des meilleurs projets ont également constitué l'un des moments importants de cette dernière journée, permettant de mettre en évidence des idées innovantes et leur potentiel de développement. La cérémonie de clôture a ensuite donné lieu à la distinction des lauréats du Hackathon et du concours Protomarket, deux initiatives destinées à stimuler la créativité et à encourager l'émergence de solutions entrepreneuriales. Des hommages ont également été rendus à la docteure Nawel Fellah, aux représentants des travailleurs ainsi qu'aux vice-recteurs de l'établissement.

Au-delà de ces distinctions, cette manifestation a permis de mettre en lumière le rôle des structures universitaires dans la construction d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat. Le Club Entrepreneurship de l'USTO-MB a notamment été salué pour son action de mobilisation et de sensibilisation des étudiants. L'incubateur universitaire, dirigé par le professeur Kada Mehala, a également été mis à l'honneur pour son accompagnement des porteurs de projets innovants et son soutien à la création de start-up. Le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), dirigé par le docteur Nessreddibe Sayad, a, pour sa part, été distingué pour ses missions de formation, d'encadrement et d'orientation des étudiants.

À travers cette manifestation, l'USTO-MB entend consolider les passerelles entre formation académique, innovation et environnement socioéconomique. L'enjeu consiste désormais à accompagner les étudiants au-delà de la formulation de leurs idées, en leur offrant les moyens de les transformer en projets viables et créateurs de richesse. Une ambition qui place l'université au cœur de la dynamique de l'économie du savoir et de l'entrepreneuriat.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Oran 2 étend ses partenariats académiques jusqu'en Indonésie

S Hadjar

L'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'internationalisation. Elle a conclu, le 12 novembre dernier, un accord de coopération avec l'Université Sebelas Maret (Universitas Sebelas Maret – UNS), en Indonésie, ouvrant de nouvelles perspectives de collaboration dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et des échanges universitaires. Paraphée par le recteur de l'Université Oran 2, le professeur Ahmed Chaâlal, et le président de l'université indonésienne, le professeur Hartono, cette convention prévoit la mise en place de programmes d'échanges et le développement d'activités académiques conjointes entre les deux établissements. La mobilité universitaire constitue l'un des principaux volets de ce rapprochement. Les deux parties entendent ainsi faciliter les séjours d'études et les échanges d'expériences au profit des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs. Le partenariat prévoit également le partage de publications et de ressources scientifiques, ainsi que la réalisation de projets de recherche communs. La coopération ne se limitera pas aux échanges institutionnels. Elle devrait également se traduire par des initiatives scientifiques conjointes, notamment à travers l'organisation de conférences, de séminaires et d'ateliers, destinés à encourager la confrontation des approches et la circulation des connaissances entre les communautés universitaires des deux pays. Un volet spécifique sera, par ailleurs, consacré à l'enseignement des langues. Les laboratoires de langues des deux universités sont appelés à établir une collaboration directe afin de développer des initiatives pédagogiques communes et de renforcer les échanges dans ce domaine. Avec cet accord, l'Université Oran 2 élargit son champ de coopération au-delà de ses partenariats traditionnels et consolide son ouverture sur les espaces universitaires asiatiques. L'enjeu sera désormais de traduire les engagements de cette convention en programmes concrets, susceptibles de profiter durablement aux étudiants, aux chercheurs et aux équipes pédagogiques des deux institutions.

SIDI BEL-ABBÈS

Huit enfants opérés de l'implant cochléaire au CHU



B.H

Huit enfants issus de différentes wilayas du pays ont bénéficié d'une implantation cochléaire au Centre hospitalo-universitaire « Dr Abdelkader Hassani » de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris samedi auprès de l'établissement de santé. Ce programme chirurgical, étalé sur trois jours, a été supervisé par le directeur général du CHU, Mohamed Bensenouci, et encadré sur le plan médical par le professeur Farid Boudjenah, chef du service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie cervico-faciale au CHU de Beni Messous (Alger), une référence nationale en la matière.

L'initiative s'inscrit dans le renforcement de la coopération entre établissements hospitalo-universitaires et l'échange d'expertises et de compétences médicales en chirurgie spécialisée. Les interventions, réalisées conformément aux normes médicales en vigueur, ont concerné des enfants dont certains présentent des malformations congénitales, nécessitant une prise en charge particulièrement délicate. L'implantation cochléaire, rappelle-t-on, permet de restaurer en partie l'audition chez des enfants atteints de surdité profonde, avec des retombées déterminantes sur l'acquisition du langage et la scolarisation. Au-delà de l'acte chirurgical, ces journées ont constitué une opportunité scientifique et de formation au profit des médecins du service ORL du CHU de Sidi Bel-Abbès.

En présence du chef de service, le Dr Adel Tahraoui, ces derniers ont bénéficié d'un encadrement pratique leur permettant de se familiariser avec les dernières techniques utilisées dans ce type de chirurgie de haute précision, et d'enrichir ainsi leur maîtrise des protocoles opératoires. Cette transmission de savoir-faire vise à terme à faire de l'établissement de Sidi Bel-Abbès un pôle régional capable d'assurer ces interventions de façon autonome.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la direction de l'établissement hospitalier en vue de promouvoir les performances médicales et chirurgicales, de développer les compétences professionnelles et de renforcer la formation continue, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations de santé et à la généralisation de l'accès aux spécialités médicales de pointe au profit des citoyens à travers les différentes wilayas du pays. Elle traduit également la concrétisation de la stratégie du ministère de la Santé visant à garantir une prise en charge sanitaire équitable, en rapprochant les soins spécialisés des populations, y compris dans les régions de l'intérieur du pays.

TISSEMSILT

Le Pinceau d'Or distingue ses artistes

N.N

La cinquième édition du Salon national des arts plastiques « Er-Richa Eddahabia » (Le Pinceau d'Or) s'est clôturée samedi à la Maison de la culture « Mouloud Kacem Naït Belkacem » de Tissemsilt, par une cérémonie de distinction en l'honneur des artistes participants. Selon le directeur de l'établissement, Abdeljalil Kedidi, la manifestation, organisée sur trois jours, a réuni une quarantaine d'artistes plasticiens, amateurs et professionnels, représentant 13 wilayas en plus de Tissemsilt.

Placé sous le slogan « Un pinceau qui raconte l'histoire et des couleurs qui vibrent au rythme de la liberté », le Salon a offert aux artistes un espace de rencontre et de partage d'expériences, et aux visiteurs la découverte de la calligraphie arabe, de l'ornementation et des miniatures. Un atelier de formation aux arts plastiques a également été organisé au profit des amateurs. En marge de la manifestation, une excursion a été organisée au Parc régional d'Aïn-Antar, connu pour ses cèdres de l'Atlas, afin d'associer création artistique et valorisation des richesses naturelles de la région, et de promouvoir le tourisme intérieur.

NAÂMA

Une caravane médicale pour dépister le diabète

B.J

Une campagne de dépistage, de diagnostic et de sensibilisation au diabète a été lancée vendredi à Naâma, au niveau de la clinique médicale mobile du ministère de la Santé, dans le cadre de la Journée mondiale du diabète. Placée sous le slogan « Agir tôt pour faire face au diabète », l'initiative vise à sensibiliser la population aux risques, renforcer la prévention et favoriser le dépistage précoce de la maladie et de ses complications, selon Naïma Ouendi, représentante du ministère.

Installée devant la polyclinique « Omrani Boumediene » à Mécheria, la clinique mobile assure pendant trois jours consultations, analyses et électrocardiogrammes gratuits, particulièrement destinés aux personnes de 35 ans et plus et aux personnes obèses. L'équipe réunit des spécialistes en éducation thérapeutique, cardiologie, ophtalmologie, diabétologie et endocrinologie, ainsi que des généralistes. Par ailleurs, des journées de formation destinées aux médecins généralistes de la wilaya sont prévues du 20 au 23 novembre, portant sur la prévention, le dépistage, le suivi des patients et la prise en charge des complications.

SAÏDA

300 logements publics locatifs en chantier à Ouled-Khaled

S.R

Les travaux de réalisation de 300 logements publics locatifs (LPL) se poursuivent dans la zone d'Aïn-Zerga, dans la commune d'Ouled-Khaled, dans la wilaya de Saïda, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, selon les services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumen Marmouri, a inspecté jeudi dernier le chantier, lancé en septembre, à l'occasion d'une visite de terrain consacrée au suivi de plusieurs projets de développement en cours dans la wilaya. Il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et des différentes étapes de réalisation, insistant sur la nécessité d'accélérer la cadence et de respecter les délais contractuels.

Une enveloppe financière de plus d'un milliard de dinars a été consacrée à ce programme, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Le délai de réalisation est fixé à 12 mois, tandis que le taux d'avancement des travaux atteint actuellement 5 %, selon la même source. Ce projet s'inscrit dans le cadre des programmes publics destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens et à répondre à la demande en logements, notamment à travers la résorption de l'habitat précaire et la prise en charge des besoins des populations concernées. Outre la question du logement, ce type de programme participe à la dynamique de développement local de la commune d'Ouled-Khaled, en accompagnant la croissance démographique et en favorisant la stabilisation des habitants dans leur région. Les services de la wilaya soulignent que le suivi rigoureux des chantiers vise à garantir la livraison des logements dans les meilleurs délais et à consolider l'offre de logements sociaux au profit des familles les plus vulnérables.

TIMIMOUN

105 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

O.S

Les services de la wilaya de Timimoun ont annoncé le raccordement de 105 exploitations agricoles au réseau électrique dans le périmètre du Tinerkouk. L'opération, qui s'inscrit dans les efforts du secteur de l'énergie pour accompagner les projets stratégiques, vise notamment à atteindre l'autosuffisance et à renforcer la sécurité alimentaire, a précisé Ahmed Benyoucef, directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Le dispositif monte en puissance à mesure qu'avance la saison des labours-semailles : 85 transformateurs électriques ont déjà été mis en service dans ce grand périmètre agricole, sous la supervision des autorités locales, et l'opération se poursuit afin de toucher les exploitations restantes.

Le programme de raccordement entend ainsi couvrir l'ensemble des zones agricoles de la wilaya, a affirmé le même responsable, précisant que 70 autres exploitations seront raccordées dès le premier trimestre 2027, une fois les procédures administratives afférentes finalisées.



BÉCHAR

Plusieurs chantiers de développement en cours dans la commune



N.B

Plusieurs projets de développement touchant des secteurs vitaux, notamment l'hydraulique, les travaux publics, l'éducation et l'éclairage public, sont en cours de réalisation dans la commune de Béchar, ont indiqué les services de la collectivité locale. Dans le secteur de l'hydraulique, les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement se poursuivent sur un linéaire total de 12 kilomètres, concernant plusieurs quartiers, notamment Béchar El Djedid, El Fedjr, Gharassa et le quartier des 800 logements. Ces opérations visent à améliorer les services d'assainissement et à remédier aux problèmes liés aux réseaux d'évacuation des eaux usées, avec également des opérations de réhabilitation des canalisations pour améliorer l'hygiène publique. Dans l'éducation, le programme en cours porte sur la réhabilitation de six écoles primaires, la réalisation et l'équipement de 28 classes supplémentaires et de huit cantines scolaires, l'aménagement de 18 terrains de sport, l'acquisition d'équipements d'éducation physique et l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les établissements. Pour les travaux publics, les opérations de revêtement en béton bitumineux se poursuivent sur 14 kilomètres, notamment sur l'axe principal reliant l'hôtel Mountassir au rond-point d'El Djorf, la route menant à l'Université Tahri-Mohamed et celle reliant le rond-point de l'Entreprise nationale de transport au pont de Gharassa. Le programme proposé pour 2027 prévoit la poursuite de ces travaux sur 50 kilomètres supplémentaires à travers les différents quartiers. Le secteur de l'éclairage public connaît par ailleurs des opérations de réhabilitation, d'extension et de renouvellement du réseau. Le programme 2027 prévoit l'extension du réseau sur la route menant à la commune de Lahmar et le renouvellement des installations sur la route desservant l'aéroport de Béchar, ainsi que la poursuite des interventions dans les établissements scolaires. Selon les services de la commune, l'ensemble de ces projets s'inscrit dans la poursuite des efforts de développement local et vise à améliorer la qualité des services publics et le cadre de vie des habitants.

EL-OUED

L'agriculture saharienne au menu de la conférence Timsa26

K.S

L'École supérieure d'agriculture saharienne d'El-Oued accueille, les 24 et 25 novembre, la deuxième édition de la conférence internationale sur la technologie et l'innovation pour la modernisation de l'agriculture saharienne, « Timsa26 ». Des spécialistes d'Europe et d'Afrique du Nord y débattront de la résilience des systèmes agricoles et pastoraux, de l'adaptation climatique et de l'élevage de ruminants. L'intervention inaugurale portera sur l'adaptation au changement climatique dans les systèmes d'élevage de ruminants en Algérie, avec un focus sur les races locales, la mobilité pastorale et les ressources fourragères alternatives. Les communications aborderont aussi la tique du dromadaire, l'élevage bovin et camelin durable en régions arides, la vision par ordinateur appliquée à l'aviculture ou encore l'approche « One Health » dans les systèmes d'élevage nord-africains. Au programme : 7 conférences plénières, 49 communications orales, 145 posters et une table ronde, autour d'axes comme la gestion intelligente des troupeaux, les systèmes de culture résilients, la bioéconomie circulaire et les ressources génétiques. L'enjeu, pour les organisateurs, est de concilier préservation des ressources et biodiversité avec des innovations capables d'accroître la productivité et la résilience climatique des exploitations sahariennes.

UNIVERSITAIRE BELAHMER

Les avantages fiscaux expliqués aux étudiants et porteurs de projets

N.B

Les facilités et avantages fiscaux accordés aux entrepreneurs, ainsi que les modalités permettant d'en bénéficier, ont été présentés lors d'une rencontre de sensibilisation organisée au pôle universitaire Belahmer de Béchar au profit des étudiants et des porteurs de projets, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Animée par des représentants de la direction des Impôts de la wilaya, la rencontre a apporté des explications pratiques sur les dispositions fiscales liées à la création d'entreprise, notamment les procédures d'immatriculation et de déclaration d'activité, ainsi que les modalités de détermination de l'assiette fiscale et du régime d'imposition applicable selon la nature de l'activité.

Les participants ont également été informés des facilités prévues en faveur des auto-entrepreneurs, notamment le taux d'imposition incitatif de 0,5 % du chiffre d'affaires, ainsi que des conditions requises pour en bénéficier. Organisée par la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'Université Tahri-Mohamed, en coordination avec le club des talents et de la créativité scientifique, la rencontre a aussi permis de présenter les plateformes et prestations électroniques mises à disposition des contribuables, qui simplifient les démarches administratives et permettent d'accomplir les obligations fiscales à distance, réduisant ainsi les déplacements.

Cette initiative a été marquée par des échanges avec les étudiants, porteurs d'idées et promoteurs de projets, qui ont pu soulever leurs préoccupations et obtenir des réponses à leurs interrogations. Les intervenants ont souligné l'importance de prendre en compte la dimension fiscale dès les premières étapes de maturation et de préparation des projets, ainsi que lors de leur création et du lancement de leur activité.

Cette participation s'inscrit dans les efforts de la direction des Impôts visant à renforcer son ouverture sur le milieu universitaire et l'environnement économique, à promouvoir la culture du civisme fiscal et à faire connaître les dispositifs de facilitation accordés aux porteurs de startups, consolidant ainsi le rôle de l'administration fiscale comme partenaire dans l'accompagnement et l'orientation des entrepreneurs.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3754 Dimanche 22 Novembre 2026

Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 237

Par **Zeggai Abdelkader**



Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Tamayouz - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
AB. LOUNISSI	1	GHAYATH	AB. AIDA	57	2	H. FERHAT
Y. TEDJANI	2	CHALHANI	Y. MOUISSI	57	10	PROPRIETAIRE
SR. GUIRRI	3	RIFAIA	SH. BENYETTOU	57	5	H. FERHAT
AB. LOUNISSI	4	NEDJM EL FETH (0)	CH. ATALLAH	56	7	H. FERHAT
S. ROUICHI	5	GHAZALET SERSOU	MS. AIDA	56	3	M. MEROUANI
S. DLIH	6	BALADI	S. BENYETTOU	56	9	PROPRIETAIRE
M. SELLAMI	7	NOUR ECHAMS	T. LAZREG	55	12	PROPRIETAIRE
KH. RAS GHORAB	8	CALOUE	A. KOUAOUCI	55	1	PROPRIETAIRE
AB. LOUNISSI	9	OUM EL KHAIR	A. HAMIDI	55	4	H. FERHAT
R. MISSAOUI	10	LAMIA EL MESK	O. CHEBBAH	54	11	O. CHEBBAH
M. SELLAMI	11	DJAWDA EL MESK	D. BOUBAKRI	52	6	PROPRIETAIRE
F. LAIDOUNI	12	JAMOUHI	JJ/ Y. CHELLAL	52	8	O. CHEBBAH

1 - GHAYATH

AB. AIDA 57 kg
25-01-2026 1.300 m 9ème
H. RAACHE 57 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 2ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 1er 2'15"
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 15 pts
07-10-2026 1.200 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 1er T.N.C
AB. AIDA 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

2 - CHALHANI

Y. MOUISSI 57 kg
20-09-2026 1.000 m 2ème
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
07-10-2026 1.200 m 6ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 3ème
O. CHEBBAH 58 kg 15 pts
11-11-2026 1.300 m 9ème
O. CHEBBAH 57 kg 17 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans ce genre de course à Barika.
Conclusion : A revoir.

3 - RIFAIA

AM. LACHEHEB 57 kg
21-01-2026 1.300 m 11ème
SH. BENYETTOU 56 kg 14 pts
08-02-2026 1.100 m 1ère T.N.C
AB. AIDA 55 kg 15 pts
18-10-2026 1.200 m 11ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
21-10-2026 1.000 m 11ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
08-11-2026 1.000 m 3ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre sous les ordres de AM. Lecheheb.
Conclusion : A revoir.

4 - NEDJM EL FETH

CH. ATALLAH 56 kg
11-10-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 3ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 7ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 2ème
AB. AIDA 55 kg 15 pts
13-11-2026 1.300 m 5ème
AB. AIDA 56 kg 12 pts
Ses bonnes performances lui donnent une chance logique sur 1.300m.
Conclusion : Une priorité.

5 - GHAZALET SERSOU

MS. AIDA 56 kg
29-10-2025 1.300 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 55 kg 15 pts
30-08-2026 1.000 m 4ème
T. LAZREG 54 kg 13 pts
03-09-2026 1.200 m 1ère T.N.C
T. LAZREG 55 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 10ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
13-11-2026 1.300 m 10ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
Elle aura une chance pour se défendre malgré ses récentes tentatives enregistrées sur la même distance que celle du jour.
Conclusion : Une possibilité.

6 - BALADI

S. BENYETTOU 56 kg
01-04-2026 1.000 m 2ème
AH. CHAABI 53 kg 15 pts
17-04-2026 1.300 m 4ème
AH. CHAABI 56 kg 13 pts
03-05-2026 1.100 m tombé
AN. CHAABI 54 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 2ème
AH. CHAABI 57 kg 12 pts
01-11-2026 1.300 m 6ème
AH. CHAABI 57 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour effacer son dernier échec.
Conclusion : Une possibilité.

7 - NOUR ECHAMS

T. LAZREG 55 kg
19-04-2026 1.400 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
22-04-2026 1.500 m 5ème
JJ/ R. DJAIET 53 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 5ème
MS. AIDA 56 kg 12 pts
08-11-2026 1.000 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 56 kg 12 pts
13-11-2026 1.300 m 3ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

8 - CALOUE

A. KOUAOUCI 55 kg
27-04-2026 1.400 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
03-05-2026 1.100 m 3ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 5ème
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 4ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
11-11-2026 1.300 m 17ème
MS. AIDA 55 kg 17 pts
Elle aura une chance logique pour se défendre dans ce prix.
Conclusion : Une priorité.

9 - OUM EL KHAIR

A. HAMIDI 55 kg
16-09-2026 1.200 m 10ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
28-09-2026 1.100 m 6ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 7ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
11-11-2026 1.300 m 16ème
AB. AIDA 54 kg 17 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

10 - LAMIA EL MESK

O. CHEBBAH 54 kg
31-01-2026 1.400 m 6ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 14ème
O. CHEBBAH 55 kg 15 pts
02-03-2026 1.200 m 4ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
21-10-2026 1.000 m 1ère T.N.C
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 11ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
Ses grandes capacités lui donnent une chance logique pour négocier une place honorable.



11 - DJAWDA EL MESK

D. BOUBAKRI 52 kg
22-03-2026 1.100 m 1ère T.N.C
AB. AIDA 54 kg 13 pts
19-04-2026 1.400 m 9ème
JJ/ R. DJAIET 52 kg 12 pts
22-04-2026 1.500 m retirée
AB. AIDA 55 kg 12 pts
08-11-2026 1.000 m 2ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
13-11-2026 1.300 m 6ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

12 - JAMOUHI

JJ/ Y. CHELLAL 52 kg
27-09-2026 1.100 m 1er T.N.C
O. CHEBBAH 54 kg 14 pts
05-10-2026 1.100 m 3ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
13-11-2026 1.300 m 11ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien influencer ses chances sur 1.300m.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome du Caroubier
Samedi 21/11/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
5 - 3 - 6 - 1 - 8

TIERCE
G: 2.800 DA P: 560 DA
QUARTE
G: 3.200 DA P: 320 DA
QUINTE
G: 60.210 DA P: 350 DA

PRONOSTICS	PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	1 - 7 - 10 - 4	1 - 7 - 10 - 4 - 8	1 - 7 - 10 - 4 - 8 - 11
	Possibilités: 8 - 11	Possibilités: 11 - 5	Possibilités: 5 - 6
	Champ F : 1 - 7 - X	Champ F : 1 - 7 - 10 - X	Champ F : 1 - 7 - 10 - 4 - X
	Champ F : 1 - X - 10	Champ F : 1 - 7 - X - 4	Champ F : 1 - 7 - 10 - X - 8
	Champ F : X - 7 - 10	Champ D : 1 - 7 - X - X	Champ D : 1 - 7 - 10 - X - X
	1 - 10 - 7 - 4 - 8	1 - 10 - 7 - 4 - 8 - 5	1 - 10 - 7 - 4 - 8 - 5 - 6